

p.B.22.11.O.(K).Allg. -DD/STA

Berne, le 16 juillet 1990

Note à Monsieur l'Ambassadeur Gaudenz VON SALIS,
Chef du Protocole

I. Diplomatie de visites

- a) Dans ce domaine, depuis déjà plusieurs années, le DFAE a perdu la maîtrise du concept et de la matière face aux autres Départements, non sans laisser s'alourdir le fardeau de l'action sur notre Protocole.

Dès ma prise de fonction en 1988, j'ai été appelé à me prononcer sur ce "problème qui n'est pas nouveau", avec le mandat de **moderniser** notre Service. Ces efforts ont été couronnés, hélas, seulement par un nouveau **Règlement protocolaire de la Confédération**. En approuvant ce dernier le 2 mai 1990, le Conseil fédéral a pris connaissance des exigences auxquelles le DFAE doit faire face en matière de **politique de visites** et de conférences internationales en Suisse, parallèlement à la nécessité de garder **une vue d'ensemble des voyages des Conseillers fédéraux à l'étranger**.

(cf annexe I)

Sur ce dernier point le 17 janvier 1990, il a d'ailleurs chargé le DFAE (Protocole) d'en tenir à jour le programme.

(cf annexe II)

En pratique le rôle du DFAE dans ce domaine complexe exige une **unité de concept et de coordination** que seul un Protocole revalorisé et spécialement adapté aux besoins d'un régime collégial fédéraliste moderne peut ~~lui~~ fournir.

- b) Le Chef du Département a indiqué dernièrement qu'il envisageait, après la prochaine Conférence des Ambassadeurs au mois d'août, de revoir le fonctionnement du DFAE. Dans ce domaine, déjà traité l'an dernier par M. Jacobi j'avais proposé, pour ma part, de mettre en marche un "Florian II" consacré à la Centrale, à l'instar de Florian I consacré il y a une dizaine d'années à notre Service extérieur. Je vous encourage à reprendre ce flambeau pour situer dans cette perspective le véritable rôle de notre Protocole.

II. Affaires en suspens

1. Evénements et visites du 2ème semestre 1990

- a) Il convient de continuer les préparatifs et de les réaliser selon les dossiers ouverts pour chacun d'eux. M. Schweizer est essentiellement responsable de ce domaine. Il vous mettra au courant et instruira également M. Bertrand Louis le moment venu. M. Haffner est engagé dans la majorité des visites. Il connaît par conséquent également l'ensemble de ce secteur.
- b) **La visite d'Etat** du Prince et de la Princesse de Liechtenstein exige encore d'être parachevée, en particulier le programme du deuxième jour à Genève (visite d'une industrie, év. Bodmeriana ou une association viticole). Des propositions définitives résulteront de la reconnaissance des lieux effectuée par M. Schweizer en juillet. Je vous recommande de traiter ce dossier en priorité, M. Schweizer devant finaliser les excursions de la Conférence des Ambassadeurs (23./24.8.) et du CD (14.9.) ainsi que la visite de Mme Thatcher (20./21.9.).

- c) Concernant les visites à Berne du **Président Chissano** (Mozambique) et du **Premier Ministre de Maizière** (RDA), prévues pour le **11 septembre**, les Divisions politiques concernés doivent nous les confirmer. Idem pour la visite du **Président Havel** de Tchécoslovaquie préparée pour le 10/11 avril dernier et renvoyée à l'automne prochain.

2. Festivités de 1991

Un dossier opérationnel a été constitué dès la fin de l'année 1988. Pour le moment les préparatifs de la **Journée des relations internationales (JRI)** du 13/14 juin 1991 dont le Protocole a la responsabilité, suivent bien le cours prévu. Il faudra dès cet automne rappeler les invitations adressées par M. le CF Felber en décembre 1989 à ses collègues qui n'ont pas encore répondu (MM. Genscher et Dumas). **A partir d'octobre je conseillerais que votre adjoint M. Louis prenne les choses en mains avec Mme Caroline Bucher qui est la principale coordinatrice de cet événement dans notre Service.** Sur ce point, je propose qu'un "team 1991" soit constitué au sein du Service, comprenant M. Louis, Mme Bucher et Mme Fayad. Il appartient à Mme Bucher de faire avancer les préparatifs en cours de la JRI.

Dans ce contexte, il conviendra également de suivre avec MM. Casanova (Vice-Chancelier de la Confédération) et Vallon (responsable des Festivités pour le DFAE) le calendrier général des engagements des Conseillers fédéraux en 1991 et éviter par là des collisions de date avec les visites officielles de 1991, en particulier avec la visite d'Etat du Président Cossiga d'Italie - voir pt. III, 4 ci-après).

3. Agréments, lettres de créance

La coordination est assurée par Mmes Cossi et Chassot qui en assurent aussi la planification. Première cérémonie de présentation de lettres du 2ème semestre 1990:

jeudi 30 août à 15 h.00.

Pour 1991, Mme Cossi prendra contact en automne avec le Secrétariat de M. le Conseiller fédéral Cotti.

4. Personnel, bureaux, informatique

Le DFAE souffre d'une maladie endémique dans ces trois domaines. Le Protocole à mené une lutte âpre auprès de la DASE (personnel), auprès de M. Schaller (bureaux) et auprès de M. Guldimann (informatique). La coordination est assurée chez nous par M. Klaus Bucher (bureaux) et par M. Haffner (informatique).

5. Moyens de transport

En étroite collaboration avec le BATT (Office fédéral des troupes de transport du DMF) qui met à disposition les véhicules pour les visites officielles, nous avons poussé l'acquisition de 2 minibus et bientôt d'un autocar (fin de cette année / début de l'an prochain). Coordination par M. Haffner avec M. Mathys du BATT.

III. Quelques suggestions pratiques

1. Présentation des vœux de Nouvel An du CD

Nombreux sont les Chefs de mission étrangers qui ne comprennent pas pourquoi, s'agissant d'un acte d'Etat officiel avec le CD, le Chef du DFAE ou d'autres membres du CF et de l'Administration n'assistent pas à cette cérémonie de Nouvel An.

Dans la plupart des pays le CD défile devant le Chef de l'Etat, généralement assisté de tout son gouvernement ou du moins de bon nombre de ses membres. Tradition oblige, l'idée chez nous n'a pas fait son chemin.

Une autre suggestion serait de présenter le CD au Président de la Confédération dans le salon du Conseil fédéral (s'ouvrant sur la salle des Pas Perdus du Parlement) et de le faire revenir (pour le drink) dans cette dernière via le hall du Parlement (derrière les trois Suisses). Cette solution permettrait de ne pas laisser stationner le CD en ordre de préséance pendant 1 h.30. Elle permettrait surtout de mieux contenir la **presse**, dont les déplacements désordonnés enlèvent beaucoup de la dignité réservée à cette cérémonie.

2. Dîner diplomatique

La règle est d'alterner chaque année l'invitation du Conseil fédéral et du CD, à savoir: lorsque c'est le CD qui invite, le CF offre une excursion (c'est la cas cette année).

En janvier 1990 nous avons prévu, pour des raisons financières côté CD, mais surtout de notre côté pour réduire les surcharges d'agenda du CF, de réaliser le dîner offert par le CD le même jour que la présentation des vœux. Accepté par tous les intéressés, ce projet n'a pas abouti, les autorités

bernoises refusant de rompre leur tradition d'inviter ce même jour le nouveau Président de la Confédération à leur dîner d'une trentaine de personnes du début de l'an.

En 1991 ce sera le CF qui offrira le dîner au CD. Je m'en remets à votre appréciation pour une nouvelle tentative de combiner ce repas avec la présentation des vœux le même jour.

3. Symposium de Davos

En 1990 Davos a été une occasion de rencontres politiques extraordinaire pour la Suisse. Pour 1991 deux chefs d'Etat se sont annoncés: Argentine (M. Menem) et Brésil (M. Collor). La coordination est faite par le Secrétariat de M. Jacobi.

(voir ma note, annexe III)

4. Visite d'Etat 1991

En application du nouveau Règlement protocolaire, compte tenu des festivités de 1991, il faut prévoir une visite non plus de 3 jours, comme jusqu'ici, mais de 2 jours. M. le Conseiller fédéral Cotti, à qui j'en ai parlé, s'en remet à notre appréciation pour autant que nous ne déplaisions pas aux italiens.

La période de cette visite est prévue, côté suisse, pour octobre 1991 (cf dossier). M. Schmid, Chef de presse et collaborateur personnel de M. le Conseiller fédéral Cotti (tél. 80'34), est l'homme de liaison.

5. Visite d'Etat 1992

Nous devons cette visite à la Reine Beatrix des Pays-Bas, auprès de laquelle nous avons effectué des sondages pour 1989. Lors de votre visite à M. Felber il faudra le convaincre

de l'accepter. De son côté M. Jacobi aimerait que nous invitions la Reine Beatrix aux Journées de l'Europe aux Grisons dans le cadre des Festivités de 1991. Cette question reste à être éclaircie en vue d'instruire l'Ambassadeur Pictet sur la suite à donner à La Haye. Personnellement je proposerais les deux possibilités, soit 1991 soit 1992, au choix de la Reine, avec préférence, côté suisse, pour la visite d'Etat en 1992.

6. Interprètes

Une fois connus les participants suisses et étrangers aux entretiens lors des visites officielles, il ne faut pas hésiter à engager des interprètes professionnels.

(cf dossier spécial).

IV. Budgets de représentation du Conseil fédéral

Nous sommes en contact régulier avec M. Savoye de la DASE (règlement de factures) et avec M. Flühmann des Services de caisse et de comptabilité de l'Administration fédérale des finances (tél. 61'10).

(voir dossier "Budgets Protocole")

V. Activités de l'épouse du Chef du Protocole

Elles sont coordonnées par Mme Stäubli en ce qui concerne les visites de courtoisie ainsi que les thés pour les épouses des chefs de mission, les présentations et les adieux à la Maison de Watteville.

(voir annexe IV)

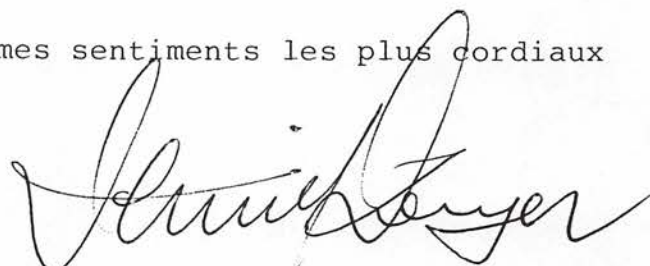
VI. Visites de courtoisie

Je vous recommande de solliciter des audiences, dès votre entrée en fonction, auprès de tous les Conseillers fédéraux et du Chancelier de la Confédération (idem pour votre épouse auprès de leur conjoint). A cette occasion il est bon de leur rappeler les besoins de former suffisamment tôt au Protocole une politique globale de visites cohérente et coordonnée avec tous les Départements.

VII. Règles de courtoisie

Par circulaire du 6 juin 1990 nous avons prié nos représentations à l'étranger de compléter les nouvelles Règles de courtoisie par un **Règlement local** qui fera partie intégrante du Rapport de poste. J'aimerais suggérer que, dans quelque temps (p. ex. au début 1992), le Protocole examine ces compléments locaux (adressés à la DASE avec les Rapports de poste). Je suis sûr que l'on pourrait y découvrir (en marge de certaines perles) une quantité de renseignements utiles et intéressants pour notre DFAE et l'Administration. Comparer certains usages locaux serait également instructif dans le cadre de séminaires sur la communication ou sur la formation des stagiaires diplomatiques et consulaires.

Avec mes sentiments les plus cordiaux



(Daniel Dayer)

4 annexes mentionnées

copie va au dossier